

L'ACCOMPAGNEMENT PROFESSIONNEL DES PERSONNES HANDICAPÉES PSYCHIQUES EN ESAT

OBJECTIFS

- Appliquer les connaissances de base nécessaires à une compréhension des personnes présentant un handicap psychique.
 - Élaborer un accompagnement professionnel adapté.
 - Concevoir dans le projet de service des modalités d'organisation favorisant l'accueil des personnes présentant un handicap psychique.
-

CONTENU

- 1^{ère} demi-journée :
 - Présentation du module de formation
 - Que recouvre la notion de handicap psychique : approche - concept - définition (de qui parle-t-on?)
 - Les besoins spécifiques
- 2^{ème} et 3^{ème} demi-journée - Quel accompagnement ? Réflexion à l'aide d'études de cas :
 - Le temps de l'accueil,
 - Le travail en équipe pluridisciplinaire : le positionnement professionnel,
 - L'accompagnement professionnel et médico-social : les aménagements possibles,
 - La formation,
 - Le travail en réseaux et partenariats,...
- 4^{ème} demi-journée :
 - Les conditions d'un accompagnement adapté aux personnes handicapées psychiques en : méthodologie et recommandations,
 - Évaluation de la formation.

FORMATION N°

27

Durée :

2 jours

de 9 h à 17 h

Coût de la formation :

2700 €

Public concerné :

personnel travaillant
dans un ESMS

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Alternance d'apports théoriques et d'échanges thématiques
- Apports méthodologiques et pratiques (supports de cours)
- Études de cas

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis n'est exigé en termes de formation ou de qualification, le dispositif est prévu pour être adapté à chaque situation professionnelle et contexte institutionnel.